

Le lundi 16 mars 2026

Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-7 du Code général des Collectivités Territoriales, je vous convie à la **réunion spéciale d'installation du Conseil municipal qui comprendra l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la nouvelle mandature.**

Cette séance publique du Conseil municipal qui aura lieu le :

Samedi 21 mars 2026 à 12h

**Salle des fêtes
1 rue Félix-Balet**

En cas d'empêchement de votre part, vous voudrez bien donner un pouvoir écrit de voter en votre nom à un ou une collègue de votre choix.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire sortant,

Arnaud de Bourrousse

Conseil municipal
Samedi 21 mars 2026 à 12h
Salle des fêtes
Ordre du jour

Élection du Maire
Fixation du nombre d'adjoints
Élection des adjoints
Lecture de la charte de l' élu local
Délégation de fonction et de signature donnée au Maire
Tableau des indemnités attribuées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers municipaux délégués